



DOSSIER DE PRESSE

**INDICATEUR DU COÛT DE
LA RENTRÉE 2025-2026**





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES PICARDES

SOMMAIRE

1 ÉDITO

2 PRÉSENTATION DE LA FAEP

3 PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR

4 RÉSUMÉ DE L'ANALYSE DE L'ICDR

5 FOCUS SUR L'ANALYSE

6 NOS ACTIONS

7 NOS REVENDICATIONS

8 RÉCAPITULATIF

9 MÉTHODOLOGIE DE CALCUL

10 NOUS CONTACTER



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

En cette rentrée universitaire 2025-2026, la **Fédération des Associations Étudiantes Picardes (FAEP)** dresse un **constat alarmant** : la **précarité étudiante** sur le territoire picard ne cesse de **s'aggraver**. Loin de s'améliorer, les conditions de vie étudiante deviennent **de plus en plus intenable**s, une réalité que nous souhaitons mettre en lumière à travers ce dossier de presse.

Pour la 12^e année consécutive, la FAEP, en tant que **première organisation représentative des étudiantEs du territoire picard**, publie l'**Indicateur du Coût de la Rentrée (ICDR)**. Cet outil, dont la méthodologie est reconnue par la Fédération Générale des Associations Étudiantes (FAGE), révèle une **situation inacceptable** : le **coût de la rentrée pour unE étudiantE** dépasse désormais l'équivalent de **deux fois le SMIC**.

Ce montant plonge de nombreux jeunes dans une **précarité immédiate**. Pour y faire face, iels sont de plus en plus contraints de **travailler** en parallèle de leurs études, **sacrifiant** leur **réussite académique**, leur **santé** et leur **épanouissement personnel**. L'objectif de ce dossier n'est pas de dramatiser, mais bien de montrer la **gravité de la situation** qui met en **péril** l'avenir de toute une génération.

Nous ne pouvons plus renoncer à vivre, étudier ne doit pas être une cause de sacrifice. **Arrêtons de constater, il faut réagir !** Il est temps que les **politiques publiques réagissent**, et mettent en place des **mesures concrètes pour améliorer durablement la vie étudiante**, car nous sommes l'avenir.

Beaucoup de chiffres. Toujours pas de changements.

Florian BERTRAND
Président de la FAEP





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

La FAEP, Fédération des Associations Étudiantes Picardes, première organisation représentative des étudiantEs sur le territoire Picard, s'applique depuis sa création à rassembler les jeunes de Picardie dans un esprit d'entraide et de respect des convictions personnelles, qu'elles soient philosophiques, morales ou religieuses. Gardienne des droits et des intérêts de l'ensemble des étudiantEs PicardEs, la FAEP œuvre au travers d'actions impactant les aspects de la vie universitaire telles que la lutte contre la précarité étudiante, l'isolement social et pour le bien-être étudiant.

Depuis 1996, la FAEP fonde son fonctionnement sur la démocratie participative, apaisante, une gestion transparente et désintéressée. Elle conçoit de façon novatrice et fédératrice des actions permettant aux actrices de la vie étudiante de se rencontrer, se réunir et se mobiliser pour impacter des problématiques de conditions de vie étudiante.

Possédant un réseau soudé composé d'une trentaine d'associations étudiantes adhérentes, la FAEP s'impose comme une réelle force de représentation. Échangeant régulièrement et activement avec les instances universitaires et les actrices importantes du territoire Picard, la FAEP représente et porte la voix des étudiantEs sur l'ensemble de ce territoire, notamment au sein des conseils universitaires de l'Université de Picardie Jules Verne (UPJV) et au Centre Régional des Œuvres Universitaires Scolaires (CROUS).

La FAEP adhère et administre la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE), qui est aujourd'hui la première organisation étudiante de France, engagée pour améliorer concrètement les conditions de vie et d'études des étudiantEs. Présente dans les instances nationales comme le Conseil National des Œuvres Universitaires Scolaires (CNOUS) et le Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche (CNESER), elle assure une représentation efficace des étudiantEs au niveau national.

Son rôle inclut notamment la lutte contre la précarité étudiante, la promotion de l'égalité des chances, la défense du projet associatif, mais aussi le soutien au maillage associatif via les formations par les pairs.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

PRÉSENTATION DE L'INDICATEUR

L'indicateur prend en compte les frais d'inscription pour **unE étudiantE** suivant un cursus en **licence** à l'université, **décohabitantE** (qui ne vit plus chez ses parents), **non boursièrE** et payant la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC). Sont pris en compte les frais de vie courante et les frais spécifiques à la rentrée universitaire, avec **quatre grandes catégories** de dépenses : les frais spécifiques de rentrée, les frais de vie courante, les frais modulaires et les frais complémentaires.

- **Les frais spécifiques de rentrée** sont liés aux frais d'inscription, à la CVEC, mais aussi au matériel pédagogique classique et spécifique. Or, ces frais de matériel pédagogique spécifique constituent bien souvent des **frais illégaux imposés** aux étudiantEs. D'autres dépenses comme la complémentaire santé, les frais d'agence et le dépôt de garantie pour un logement sont également incluses dans cette catégorie.
- **Les frais de vie courante** prennent en compte des frais fixes au cours des différents mois de l'année. On y retrouve les loyers, les charges locatives, mais aussi le transport et les factures de téléphone et d'abonnement internet. Il y a également les frais liés à l'alimentation, aux vêtements, et aux produits d'hygiène et d'entretien, qui sont **souvent mis au second plan** par les étudiantEs lorsque le budget est serré.
- **Les frais modulaires** : nous parlons ici de protections périodiques et d'antalgiques pour les personnes menstruées, et des frais d'inscription différenciés pour les étudiantEs internationauxLES.
- **Les frais complémentaires**, qui sont imposés illégalement aux étudiantEs, et qui correspondent à l'achat de matériel nécessaire au bon déroulé de leurs études : c'est ce qu'on appelle le **matériel pédagogique spécifique**.

Pour réaliser le calcul de cette dépense considérable, nous nous sommes appuyéEs sur les dépenses essentielles liées aux conditions de vie des étudiantEs.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

ANALYSE RÉSUMÉE DU COÛT DE LA RENTRÉE

	2025		2024
Frais spécifiques	1 849,89 €	4,96	1 762,51 €
Frais d'inscription	178,00 €	1,71	175,00 €
CVEC	105,00 €	1,94	103,00 €
Complémentaire santé	345,36 €	7,39	321,60 €
Assurance logement	89,00 €	4,09	85,50 €
Frais d'agence	220,00 €	0,00	220,00 €
Dépôt de garantie	485,00 €	4,64	463,50 €
Matériel pédagogique - Papeterie	238,52 €	9,69	217,45 €
Matériel pédagogique - Spécifique (manuels ...)	189,01 €	7,11	176,46 €
Frais de vie courante	1 137,23 €	1,04	1 125,47 €
Loyer	485,00 €	4,64	463,50 €
Restauration universitaire	66,00 €	0,00	66,00 €
Consommables - Alimentaire	202,70 €	2,32	198,11 €
Consommables - Équipement	141,35 €	-1,57	143,60 €
Téléphonie - Internet	47,98 €	-20,99	60,73 €
Loisirs	48,83 €	-2,18	49,92 €
Transports	145,37 €	1,23	143,61 €
Frais modulaires	1 288,67 €	3,32	1 247,32 €
Menstruations	12,23 €	27,66	9,58 €
Outre-mers	1 276,44 €	3,13	1 237,74 €
TOTAL	2 987,12 €	3,43	2 887,98 €

2987,12€



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

FOCUS : LOGEMENT

Le logement reste, encore une fois, la principale dépense de cette rentrée. Il représente à lui seul 43 % des frais de vie courante d'unE étudiantE. Sur le territoire Picard, le loyer moyen pour un logement individuel atteint 485 € par mois, une charge conséquente à assumer dès le début de chaque mois. Cette somme ne cesse de croître : en effet, les loyers enregistrent une nouvelle hausse de 4,64 % cette année.

Les étudiantEs n'ont pas d'autres choix que d'assumer cette dépense, une difficulté pas des moindres pour un portefeuille déjà restreint.



Des alternatives existent : le **CROUS**, notamment, propose des logements à prix réduits, mais cela reste minime en terme de qualité et de quantité.

En cette rentrée 2025, le prix d'un logement CROUS a une nouvelle fois **augmenté de 3.26%** sur le territoire Picard, ce qui n'arrange pas la situation déjà précaire des étudiantEs picardEs et accentue encore la **difficulté d'accès** à un logement pourtant censé être une **solution abordable**.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

FOCUS : LOGEMENT

Au vu des projets visant à augmenter le nombre d'étudiantEs amiénoisES, **l'accès au logement** est de plus en plus limité. Par ailleurs, le déménagement du campus Saint Charles vers le campus Sud, et l'installation prochaine de la ligne TGV à Amiens, contribuent à cette **explosion de la demande étudiante**. L'équilibre des prix des logements étudiants, déjà peu stable et tendant constamment vers l'augmentation, risque d'**aggraver la précarité** des étudiantEs.



La solution que les étudiantEs ont trouvée, **s'éloigner** de leur lieu d'étude pour trouver des logements à prix réduit, contribuant à l'augmentation des frais de déplacement et à une **dégradation des conditions d'études**. Sans oublier la difficulté pour trouver un logement adéquat, induisant du stress à cause de la forte demande et de la concurrence sur le marché.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

FOCUS : FRAIS SPÉCIFIQUE DE LA RENTRÉE

Cette année encore, la FAEP alerte sur l'augmentation de la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) qui, après avoir passé la **barre symbolique des 100€** en 2023, continue de croître en raison de l'inflation. En effet, la CVEC a **augmenté de 1.94%** cette année, portant son coût total à **105€**.



Contribution Vie Étudiante
et de Campus



Ces frais de CVEC s'additionnent avec les **frais d'inscription** de l'université qui, en cette rentrée 2025, s'élèvent à **178€** soit une **augmentation de 1.71%** par rapport à l'an passé. UnE étudiantE entrant en Licence devra donc dépenser **283 euros**, ne serait-ce que pour **accéder aux études** supérieures. Malgré la demande répétée d'arrêter l'augmentation des frais d'inscription par l'ensemble du corps étudiant, ces augmentations, rentrée après rentrée, entravent le budget des étudiantEs dès le début d'année.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

FOCUS : ALIMENTATION

Sur le terrain, la précarité est un sujet sans cesse mis sur la table. Nous remarquons encore une **augmentation du panier alimentaire de 2,32%**: unE étudiantE dépensera en moyenne **plus de 200€ par mois** pour se nourrir. Les étudiantEs se demandent constamment comment faire pour se nourrir en fin de mois, et l'alimentation est l'un des premiers secteurs où les étudiantEs cherchent à faire des économies lorsque le budget devient intenable. Une mauvaise alimentation, ou même le saut de repas qui concerne environ **2/3 des bénéficiaires des AGORAé**, selon l'enquête Baromètre de la précarité 2025, ont un fort impact sur la santé, qu'elle soit physique ou mentale, et donc un fort impact sur la réussite des études.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

FOCUS : MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

C'est l'évolution la plus marquante de l'année, touchant directement le cœur des études. Que ce soit la papeterie, ou le matériel spécifique lié au cursus, tous deux **essentiels** et souvent **incontournables** pour de nombreux SES étudiantEs, ils ont vu leurs coûts augmenter respectivement de **9.69%** et de **7.11%** depuis 2024.

Feuilles, stylos, manuels, matériel informatique, outils de travaux pratiques, tenues obligatoires et bien d'autres **matériels essentiels** au bon déroulement des études. Tous ces achats pèsent lourdement sur le budget des étudiantEs, venant une fois de plus alourdir leurs dépenses. Surtout que cette dépense doit être faite dès le début de l'année avant même d'avoir pu poser le pied à la faculté.





FOCUS : FRAIS MODULAIRES MENSTRUATIONS



Une autre évolution très marquante, c'est l'explosion des frais liés aux **menstruations**. Cette année, cette dépense **augmente de 27,66%**, la plus forte augmentation observée sur l'ensemble de cet ICDR 2025. Pour de nombreuxSES étudiantEs cela signifie devoir faire **des choix difficiles** : réduire ses dépenses alimentaires, renoncer à certaines activités, ou faire passer sa santé en second plan.



Au-delà de l'aspect économique, cette situation souligne une injustice flagrante : des frais indispensables à la santé et au bien-être deviennent un **obstacle** supplémentaire à **la réussite** et à **l'épanouissement** d'une partie de la population étudiante.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

NOS ACTIONS :

L'AGORAé est une épicerie sociale et solidaire portée par des étudiantEs pour des étudiantEs, un projet initié par la FAGE et porté par la FAEP à Amiens depuis février 2015. Située rue des Francs Mûriers, elle est devenue un lieu incontournable de la solidarité étudiante sur le

territoire picard, fréquentée chaque année par près de **800 bénéficiaires**. Son objectif est double : **lutter contre la précarité** étudiante dans son ensemble, mais aussi **contre l'isolement social** qui s'est intensifié depuis la crise covid.

Concrètement, nous proposons des produits alimentaires de **moins 80% à moins 90% du prix du marché**, ainsi que des produits d'hygiène de première nécessité.



La précarité étudiante touche énormément d'étudiantEs, c'est pour cela que nous proposons des **distributions alimentaires et hygiéniques** à l'ensemble des étudiantEs du territoire picard. Ces distributions, organisées dans les différents campus universitaires au moins une fois par semestre, nous permettent de toucher un maximum d'étudiantEs.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

NOS ACTIONS :

Un constat sur la mauvaise alimentation des étudiantEs a également été fait. Pour y remédier, une de nos actions phare au sein de notre AGORAé est la **vente de paniers de fruits et légumes** bio et de saison pour **seulement 2€** chaque semaine, en plus de l'organisation d'ateliers cuisine avec les ingrédients retrouvés dans ses paniers.

Mais l'AGORAé n'est pas seulement une épicerie : c'est aussi un **véritable lieu de vie**. Les étudiantEs peuvent s'y retrouver, échanger et participer à des **ateliers ou à des sorties** culturelles, avec des musées comme le musée du Louvre ou le musée d'Orsay, renforçant ainsi les liens sociaux et l'accès à la culture. En 2025, l'AGORAé amiénoise a fêté ses **10 ans**, confirmant sa place comme pilier de la solidarité étudiante sur la métropole.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

NOS ACTIONS :

La FAEP, une fédération pionnière dans la défense des droits des étudiantEs PicardEs.

Afin d'accompagner concrètement les étudiantEs dans le besoin, la FAEP met à disposition une **adresse mail** : mesdroits@faep.fr, qui permet de recueillir, d'écouter et d'accompagner les étudiantEs en difficulté. Différents guides et annuaires thématiques sont actuellement en cours de réalisation à destination des étudiantEs et de la jeunesse pour une aide optimale.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

NOS ACTIONS :

La discrimination et la violence n'ont pas leur place dans l'enseignement supérieur. Afin de garantir le bien-être des participantEs lors des nombreux événements organisés par les associations étudiantes, la FAEP met en place des **Trusted People**. Formées à la santé mentale et à l'écoute active, ces personnes sont en mesure d'accompagner, de soutenir et, si nécessaire, d'orienter toute personne ayant subi des violences, des agressions ou traversant une situation de mal-être.

La **FAEP** excelle aussi de par son investissement incontestable dans le **dynamisme de la vie étudiante picarde**. Journée d'Accueil des EtudiantEs, Student Party, FAEP'stival, Week-End d'Échanges et Cohésion, FAEP'Halloween, et bien d'autres projets. Tant d'événements auxquels la FAEP participe et/ou organise toujours dans un seul objectif : dynamiser la vie étudiante sur notre territoire et la rendre **meilleure et accessible pour toutes et tous**.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

REVENDEICATIONS:

Alimentation

La FAEP demande :

- L'extension de la **tarification à 1 €** pour tous les étudiantEs de France.
- L'**optimisation** des **pauses méridiennes** pour que les étudiantEs bénéficient d'un repas à tarification sociale dans les restaurants universitaires.
- Une amélioration de la **collaboration** avec des actrices locaux via des circuits de distribution courts contribuerait également à **améliorer la qualité** des menus proposés aux étudiantEs.

Logement

La FAEP demande :

- La mise en place d'une procédure de **gel des loyers** et des charges locatives dans les résidences du CROUS.
- Un **encadrement** du prix des loyers sur le territoire Picard.
- Un **guichet unique** des aides disponibles pour le logement auprès des étudiantEs
- Pérenniser et améliorer les dispositifs de logement d'urgence en vue d'accompagner les étudiants sans solutions d'hébergement.

Transport

La FAEP demande :

- Une **augmentation du trafic de bus** destiné à l'ensemble des étudiantEs AmiénoisEs en direction du campus sud pour pallier le déménagement du pôle Saint-Charles vers le pôle sud.
- L'optimisation du **réseau Vélam** au niveau du campus Sud.
- La **gratuité** des transports en commun pour tous les étudiantEs.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

REVENDEICATIONS:

Aides Sociales

La FAEP demande :

- Une **réforme des bourses systémique et juste** pour un passage de la bourse sur critères sociaux (BCS) à une réforme totale des bourses (défamilialisation, universalisation, territorialisation).
- L'accès aux bourses sur critères sociaux pour tous les doctorants et doctorantes.
- Le **transfert** de gestion des BFSS de la région aux CROUS.
- La mise en place d'un **guichet unique** coordonné par les CROUS, notamment pour combattre le non-recours.

CVEC

La FAEP demande :

à **court terme** ;

- La suppression de l'indexation de la CVEC.
- Le retour et la **fixation du montant** de la CVEC à **90€**.
- Une **compensation de l'indexation** sur l'inflation par une dotation étatique.

à long terme ;

- **Suppression et remplacement de la CVEC** par une compensation équivalente étatique afin que la vie étudiante ne soit plus à la charge des étudiantEs.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

RÉCAPITULATIF:

Pour conclure cette analyse de la rentrée 2025, les chiffres parlent d'eux-mêmes : le **logement** reste le **premier poste de dépense** avec un loyer moyen de **485€**, soit quasiment la moitié du budget mensuel d'unE étudiantE, en hausse de 4,64% cette année.

À cela s'ajoute une **augmentation** continue des **frais liés à la santé**: 7,39 % entre 2024 et 2025, pour un total de 345,36 €. Le fait de minimiser la difficulté d'accéder à une alimentation saine et équilibrée pourtant essentielle à la santé et à la réussite des étudiantEs, sur le long terme, participe lui aussi à la **détérioration des conditions de vie étudiantes**.

Enfin, l'augmentation du matériel pédagogique complique encore l'accès à des conditions d'apprentissage dignes avec une **hausse de 9,69%** en un an. Les frais d'inscription et la CVEC viennent, eux aussi, alourdir le coût de la rentrée.

Face à ces dépenses incompressibles, il est clair que les étudiantEs ne peuvent plus absorber seuls ces augmentations successives. **Étudier est un droit, pas un luxe**. Garantir des conditions de vie décentes, une santé accessible et un accès équitable au matériel pédagogique, c'est garantir la **réussite** et l'**émancipation** de toute une génération.

La FAEP continuera à se mobiliser pour que chaque jeune puisse étudier dignement, sans avoir à sacrifier sa santé, ses projets ou son avenir. Derrière chaque chiffre se cache une réalité : celle d'une **jeunesse contrainte** de choisir entre se loger, se soigner, se nourrir ou étudier. **Investir dans de meilleures conditions de vie pour les étudiantEs, c'est investir dans l'avenir de notre société.**





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Les frais spécifiques de rentrée :

Frais de scolarité :

Le montant de la CVEC est fixé chaque année par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Les droits d'inscription nationaux à l'université (licence, master, doctorat) sont, eux aussi, déterminés chaque année par arrêté ministériel, et s'appliquent de manière uniforme dans l'ensemble des établissements publics de l'enseignement supérieur. Ici, nous prenons en compte les frais d'inscription en licence simple, sans double cursus.

Complémentaire santé :

Cet indicateur correspond au coût annuel d'une complémentaire santé lors de la rentrée 2025. Celui-ci s'appuie sur le tarif de la complémentaire "Essentielle La Mutuelle Des Étudiants" et de ses équivalents proposés par les mutuelles régionales. Dans la région des Hauts-de-France la mutuelle de référence est la Société Mutualiste des Étudiants du Nord-Ouest (SMENO).

Assurance logement :

L'indicateur est relatif au coût annuel d'une assurance logement étudiant lors de la rentrée universitaire 2025. Il est calculé à partir de la formule essentielle, représentative des offres les plus couramment proposées aux étudiantEs. Conformément à la méthodologie employée pour calculer l'ICDR, pour le territoire picard, nous retenons la SMENO comme assurance de référence.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE

DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Les frais spécifiques de rentrée :

Frais d'agence :

Les frais d'agence sont encadrés par un plafond fixé en fonction de la zone géographique et de la tension entre l'offre et la demande du marché locatif. Pour l'indicateur, nous retenons le plafond légal pour un logement de 20m², correspondant à la part du reste à charge du locataire. Le plafond varie alors de 8€/m² et 12€/m² en fonction de la demande de la zone géographique.

Dépôt de garantie :

Le propriétaire peut exiger, lors de l'entrée dans le logement, un dépôt de garantie. Celui-ci ne peut excéder l'équivalent d'un mois de loyer, hors charges.

Matériel pédagogique :

L'indicateur du matériel pédagogique, calculé directement par la FAGE au niveau national, prend en compte la papeterie, c'est-à-dire un panier d'entrée de gamme de fourniture de rentrée, comportant : un sac à dos, des feuilles, du matériel d'écriture et d'impression, mais aussi du matériel plus spécifique comme les manuels.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Les frais de vie courante :

Loyer :

L'indicateur relatif aux loyers s'appuie sur l'outil de cotation des loyers, développé par LocService, fournissant une valeur moyenne en fonction de la surface et du nombre de pièces. En complément, nous avons également utilisé les plateformes telles que SeLoger et Leboncoin, qui comptent parmi les plus couramment utilisées par les étudiantEs dans leur recherche de logement. La moyenne retenue correspond aux loyers de studios, de T1 compris entre 20 et 30m², et de T2 de moins de 30m².

Restauration universitaire :

Le prix du repas CROUS est de 3,30€, pour unE étudiantE non boursierERE. L'indicateur retient l'équivalent de cinq déjeuners par semaine dans un restaurant universitaire, soit une vingtaine repas par mois.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Consommables:

Alimentaire :

Pour l'alimentation, nous prenons en compte le budget nécessaire en dehors des 20 déjeuners CROUS, en simulant un panier de courses pour 30 petits déjeuners et 40 repas. Pour ce faire, nous simulons un panier type conforme aux recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS). La moyenne tient compte de deux profils alimentaires, omnivores et végétariens, en considérant qu'environ 5% des jeunes de moins de 30 ans suivent un régime végétarien.

Équipement :

Les équipements regroupent l'ensemble des dépenses du quotidien en dehors de l'alimentation, cela inclut le matériel informatique, les vêtements, les produits d'hygiène et d'entretien. Le calcul de cet indicateur se base sur un panier moyen établi à partir du prix d'entrée ou de moyenne gamme relevés en grandes surfaces et auprès de différentes enseignes.

Télécommunications :

Pour cette partie, nous prenons en compte le coût moyen d'un abonnement mobile et internet auprès de plusieurs grands opérateurs. Les offres retenues incluent des appels illimités, 100 Go de données mobiles et une box internet.



INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Consommables:

Loisirs :

Les loisirs qui ont été retenus sont les loisirs objectivés comme “les plus courants” selon l’Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Cela correspond aux activités physiques et sportives, aux séances de cinéma ainsi qu’aux différents streamings, aussi bien vidéos que musicaux.

Transports :

L’indicateur prend en compte à la fois l’utilisation ponctuelle d’une voiture pour le trajet du domicile vers le lieu d’étude, ainsi qu’un abonnement aux transports en commun. Pour la voiture, cela correspond en moyenne à quatre allers et retours de 26km par mois selon l’OVE, donc 208 km par mois au total, auxquels est appliqué le barème d’indemnités kilométriques 2025 des frais relatifs au transport en véhicule personnel.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PICARDES

MÉTHODOLOGIE DE CALCUL DES DIFFÉRENTES DÉPENSES

Les frais modulaires :

Ces dépenses ne sont pas intégrées au calcul global de l'ICDR, car elles ne concernent pas l'ensemble des étudiantEs. Ces dépenses sont :

- **les frais liés aux menstruations**

Il est pris en compte les dépenses mensuelles moyennes liées aux menstruations, incluant l'achat de protections périodiques et, le cas échéant, de traitements antidouleurs. Le calcul est basé sur une durée moyenne de 5 jours de menstruations par cycle, avec l'utilisation d'environ 7 protections par jour et l'utilisation d'anti-douleurs.

- **les frais liés à l'arrivée en métropole**

Par le biais du Passeport Mobilité Études, certains étudiantEs originaires des Outre-mer peuvent bénéficier d'une prise en charge partielle ou totale de leur trajet aérien. Cependant, les critères d'éligibilité restent stricts, et de nombreuxSES étudiantEs doivent financer eux-mêmes leur déplacement. L'indicateur prend en compte le coût moyen d'un aller simple en avion depuis différents territoires ultramarins, calculé à partir des tarifs étudiants de la compagnie Air France et adultes avec EasyJet, avec deux bagages en soute.





INDICATEUR DU COÛT DE LA RENTRÉE
DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES PICARDES

NOUS CONTACTER



BERTRAND FLORIAN
PRÉSIDENT
PRESIDENCE@FAEP.FR
+33 6 19 61 92 12

Pssst pssst
FAEP PARTOUT